



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DE LA KANBOKO IZARRA

Préambule

Cette chartre a pour objectif de définir les valeurs, les droits et les devoirs de l'ensemble des acteurs du club (joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles, salariés, parents, supporters). Elle vise à garantir un climat respectueux, convivial et sécurisé, aussi bien sur le terrain qu'en dehors, et à promouvoir l'image positive du club.

L'adhésion au club implique l'acceptation et le respect de la présente chartre.

1. Valeurs du club

Le club s'engage à promouvoir et faire respecter les valeurs suivantes :

- Respect
- Fair-play
- Esprit d'équipe et solidarité
- Engagement et responsabilité
- Plaisir de jouer et de partager

2. Comportement sur le terrain

Tout membre du club s'engage à :

- Respecter les règles du jeu et les décisions des arbitres, sans contestation excessive
- Adopter une attitude fair-play envers les adversaires, partenaires et officiels
- Refuser toute forme de violence (verbale ou physique), de provocation ou de tricherie
- Encourager ses coéquipiers dans un esprit positif
- Maîtriser son langage et son comportement en toutes circonstances

3. Comportement en dehors du terrain

En dehors des matchs et entraînements, chaque membre du club s'engage à :

- Adopter un comportement respectueux et responsable lors des déplacements, événements et rassemblements liés au club
- Respecter l'image et la réputation du club, y compris sur les réseaux sociaux
- S'abstenir de tout propos discriminatoire, injurieux ou diffamatoire
- Respecter les autres membres du club, quelles que soient leurs fonctions ou leur âge

4. Respect des bénévoles et des salariés

Le club repose sur l'engagement de bénévoles et de salariés qui œuvrent au quotidien. Chaque membre s'engage à :

- Respecter le travail, l'engagement et les décisions des éducateurs, dirigeants, bénévoles et salariés
- Adopter une communication courtoise et constructive
- Accepter les remarques et consignes dans un esprit de progrès
- Ne pas exercer de pression excessive ou déplacée sur les éducateurs ou dirigeants

5. Respect des installations, locaux et du matériel

Afin de préserver les ressources du club, chaque membre s'engage à :

- Respecter les vestiaires, terrains, locaux et espaces communs
- Utiliser le matériel mis à disposition de manière appropriée et s'assurer de son rangement après utilisation
- Signaler toute dégradation ou dysfonctionnement
- Laisser les lieux propres après utilisation
- Assumer la responsabilité de toute dégradation volontaire

6. Rôle des parents et accompagnateurs

Les parents et accompagnateurs s'engagent à :

- Encourager les joueurs de manière positive et respectueuse
- Respecter les décisions des éducateurs et des arbitres
- Ne pas intervenir sur le terrain ou dans la gestion sportive
- Contribuer à un climat serein et éducatif autour des jeunes joueurs

7. Sanctions

Tout manquement à cette charte pourra entraîner des sanctions proportionnées à la gravité des faits, pouvant aller de :

- Rappel à l'ordre
- Avertissement
- Exclusion temporaire ou définitive des activités du club
- Ces mesures seront prises par les instances dirigeantes du club.

8. Engagement

En adhérant au club, chaque membre reconnaît avoir pris connaissance de la présente charte et s'engage à la respecter et à la faire respecter.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.